

molet

Société Historique
Régionale
de Villers-Cotterêts



COMPTE RENDU

de l'année 1936



SOISSONS

Imprimerie HENRY D'ARCOSSE
9 à 17, rue Saint-Antoine, 9 à 17

1938

Séance du 18 Juillet 1936

Présidence de M. FOSSÉ d'ARCOSSE
Président

La Société historique régionale de Villers-Cotterets s'est réunie le samedi 18 juillet 1936, sous la présidence de M. Fossé d'Arcosse, président, au Musée Alexandre-Dumas, à 14 heures.

A l'ouverture de la séance, M. le Président remercie les membres présents et tout particulièrement M. Baraquin, conseiller général de l'Aisne, président d'honneur, et M. Eugène Barbier, de Boursonne, un nouveau membre, qui a offert une brochure sur le Valois, compte rendu d'une conférence qu'il a faite à la Société des lettres, sciences et arts de Nice.

Il présente ensuite les excuses des membres qui ne peuvent assister à la réunion.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations, il est procédé au dépouillement de la correspondance.

Une lettre de notre collègue M. Pagnès, maire de Villers-Cotterets, invite les membres de la Société à se rendre à la gare, dimanche prochain, 19 juillet, à l'occasion de la commémoration de la fête du Souvenir de la Victoire du 18 juillet 1918, pour recevoir la musique et la clique du 67^e Régiment d'Infanterie qui viennent de Soissons prêter leur concours. Le cortège quittera la place de la gare à 15 heures et se rendra au Monument aux Morts, par la rue Alexandre-Dumas ; une gerbe sera déposée et un concert aura lieu

ensuite au rond-point du Parc, suivi d'un vin d'honneur offert aux musiciens.

M. André Gain, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, président de la Fédération historique lorraine, avait sollicité l'adhésion de notre Société au projet de Loterie nationale des Monuments historiques. Nous avons donné notre adhésion. 175 sociétés savantes, de nombreuses organisations touristiques, des Syndicats d'Initiative avaient donné également leur appui moral ; quarante-quatre conseils généraux avaient émis des vœux favorables.

Mais cette loterie n'a pas été autorisée par suite de l'hostilité du Secréariat général de la Loterie nationale, défenseur acharné de son privilège même contre un projet qui eut allégé les charges de la nation, des départements et des communes.

M. Walter de Gruyter, de Berlin, éditeur de l'important annuaire «*Minerva-Jahrbuch*» a demandé les renseignements nécessaires pour mentionner notre Société dans sa publication « qui a pour but de faciliter les relations des savants ainsi que des instituts scientifiques dans le monde entier »

La notice sollicitée a été envoyée et sera insérée dans la prochaine édition de l'annuaire.

« L'Association générale des Amis des Musées de France » remercie notre Société d'avoir donné son adhésion en se faisant inscrire comme membre titulaire.

M. le Président fait connaître que « l'Association des Officiers de réserve de la région de Soissons » avait organisé pour le dimanche 17 mai dernier une excursion à Villers-Cotterets et avait exprimé le désir de visiter, dans les meilleures conditions, le Musée Alexandre Dumas.

Il s'est empressé d'accéder au désir de cette Association. Cette visite a eu lieu le dimanche 17 mai, à 14 heures, Elle a donné toute satisfaction aux organisateurs qui l'ont mentionnée avec amabilité dans le compte rendu de leur journée.

Notre Société a entretenu des relations amicales avec deux nouvelles Sociétés voisines : « Les Amis du château de Coucy » et « les Amis de Pierrefonds », sans compter naturellement les relations habituelles avec les anciennes Sociétés de la région.

Nous avons eu à déplorer la mort de trois de nos membres : MM. Lucien Allez, Alphonse de Marcillac et Léon Ringuier.

Nous renouvelons à leurs familles nos sentiments de douloureuse sympathie.

Si nous avons eu le regret d'enregistrer la démission de quelques membres, nous avons eu la consolation de recueillir vingt-cinq adhésions nouvelles, de sorte que le nombre de nos membres, qui était de 179 au 31 décembre 1935, est aujourd'hui de 191. Que l'on fasse un petit effort et notre effectif pourra encore s'augmenter.

**

Eustache DESCHAMPS

M. d'Arcosse fait ensuite sa communication sur Eustache Deschamps (1320-1407). Il nous montre le personnage sous tous ses aspects, car il fut tour à tour : militaire, poète, ambassadeur, magistrat et maître des eaux et forêts à Villers-Cotterets.

Eustache Deschamps dit « Morel » est né à Vertus en Champagne. Son nom de Deschamps lui fut donné en raison de sa maison de campagne — maison des champs, comme l'on disait jadis. — Son teint basané, ses voyages chez les Maures, lui valurent son second surnom de « Morel », sous lequel les auteurs de son siècle le désignent habituellement.

Il commença ses études à Reims, où un autre Champenois, Guillaume de Machault, poète déjà en renom lui donna le goût de la poésie et l'initia à la versification. Eustache étudia ensuite à Orléans, université alors renommée, la philosophie, le droit et l'astronomie. Puis, son humeur aventureuse le poussa à faire de longs et lointains voyages. C'est ainsi qu'à partir de 1367, il accepta d'être le messager ou ambassadeur du roi Charles V. Il parcourut alors l'Europe, l'Asie, les régions de l'Afrique, que l'on connaissait alors et fut un certain temps esclave chez les Sarrasins. Lorsqu'il revint en France, il combattit vaillamment les Anglais par l'épée et par ses vers. Il fut nommé huissier des armes de Charles V, puis, successivement, sous le règne de Charles VI : écuyer du Dauphin, gouverneur du Château de Fismes, maître des Eaux et Forêts, à Villers-Cotterets, puis bailli de Senlis.

Toutes ces fonctions n'enrichirent pas notre homme que tout d'abord, ainsi qu'il l'a écrit : « les Anglais avaient commencé de ravager ses terres et détruire ses maisons » en le ruinant.

Malgré de nombreuses « requestes, plaintes et réclamations » adressées au roi de France lui-même, il ne put jamais obtenir le moindre dédommagement pécuniaire de ces maux éprouvés à son service.

C'est alors que renonçant à l'état militaire, Eustache déposa l'épée et prit la plume. Il écrivit 80.000 vers ! Il est vrai qu'il mourut à un âge fort avancé. Son ouvrage le plus étendu est intitulé le « Mirouer du mariage ». Il a écrit un grand nombre de ballades: 1.175, et aussi plusieurs fables dont La Fontaine s'est inspiré notamment pour la « Cigale et la Fourmi » et le « Conseil tenu par les rats ».

Dans la plupart de ses ballades, l'épigramme est aussi fine, aussi déliée, la pointe aussi bien aiguisée que dans les satires de Mathurin Régnier ou de Boileau Despreaux.

Depuis un siècle, on a, avec raison, donné à Eustache Deschamps une place honorable dans notre littérature quand il laisse parler l'amitié vraie, l'admiration sincère, quand il vibre au spectacle des misères du peuple ruiné par la guerre de Cent ans ; quand le patriotisme ou la haine de l'Anglais le soulève, il devient poète et trouve de beaux accents. On peut lui appliquer avec raison, le vers célèbre de Juvénal, si souvent cité :

Si natura negat, facit indignatio versum.

(Si la nature ne m'a pas fait poète, l'indignation fera jaillir le vers. Satire I. V. 79).

Et M. d'Arcosse émaille sa communication de nombreuses citations de vers d'Eustache Deschamps, qui s'est toujours montré bon catholique et bon Français.

Eustache Deschamps représente bien, en effet, le caractère du Français avec ses contrastes, sa philosophie, sa légèreté et son patriotisme.

Il était intéressant de signaler les poésies d'un ancien maître des Eaux et Forêts de Villers-Cotterets qui vivait il y a cinq cent ans, oublié depuis trop longtemps et qui mérite assurément

ment d'être rangé parmi les poètes dont Horace a dit :

*Nec minimum meruere decus vestigia Græca
Ausu deserere et celebrare domestica facta.*

(Ils n'ont pas mérité une petite gloire osant abandonner les traces des Grecs et célébrer des actes nationaux. Epitre III. « Ad Pisones », vers 286-287).

**

En terminant M. d'Arcosse fait un court historique sur la Ballade, ce petit poème composé de trois strophes, d'un envoi et d'un refrain qui ne manque pas de grâce dans sa forme régulière et que, lorsque le refrain est heureusement amené à la fin des stances et quelquefois au milieu, lui donne un tour spirituel et piquant. Il lit, pour en administrer la preuve, une ballade de Clément Marot, une de La Fontaine et enfin celle d'Edmond Rostand dans « Cyrano de Bergerac ».

**

Alexandre DUMAS, Poète

Notre illustre compatriote, Alexandre Dumas, est surtout connu par ses œuvres dramatiques et ses romans historiques qui ont fait oublier qu'il écrivit dans sa jeunesse quelques pièces de vers qui, pour nous, ne doivent pas rester dans l'oubli.

M. d'Arcosse en lit une intitulée « A toi », qui mérite d'être signalée et qui, du reste, a trouvé place dans diverses Anthologies.

Nous ne pouvons qu'en publier ici
la dernière partie :

Un jour on connaîtra quelle lutte obstinée
A fait sous mon genou plier la destinée;
A quelle source amère en mon âme j'ai pris
Tout ce qu'elle contient de haine et de mé-
[pris;
Quel orage peut faire, en passant sur la tête,
Qu'on prenne pour le jour l'éclair de la tem-
[pête,
Et ce que l'homme souffre en ses convulsions
Quand au volcan du cœur grondent les pas-
[sions.
Je ne cacherai plus où ma plume fidèle
A trouvé d'Antony le type et le modèle,
Et je dirai tout haut à quels foyers brûlants
Yâcoub et Saint-Mégrin puisèrent leurs
[élans !
Puis, si l'on s'étonnait que si vite en ma vie
Cette agitation de calme fut suivie ;
Si l'on me demandait quelle céleste main
Versa l'ombre et le frais sur mon ardent
[chemin ;
Si l'on voulait savoir quelle colombe pure
M'apporte dans l'orage un rameau de ver-
[dure,
Et quel ange, en son vol, à l'horizon épais
Fit briller tout à coup le signe de la paix:
A tous les yeux alors j'écarterais ton voile,
Et dans mon ciel d'azur on verrait une
[étoile !

**

Mélanie VILLENAVE

Dame VALDOR

CAVOUR

et Alexandre DUMAS

Née à Mantes en 1796 et morte à
Paris en 1871, Mélanie Villenave, sœur

de Théodore Villenave, auteur d'une imitation de *Wallenstein*, de Schiller, jouée à l'Odéon, mariée à un capitaine d'infanterie qui, retenu dans sa garnison, ne faisait que de courtes apparitions à Paris, est l'auteur de diverses poésies qui sont remarquables par le sentiment et l'élégance.

En 1838, Camille Benso, comte de Cavour, illustre homme d'Etat italien, fut envoyé par son père à Paris. Né en 1810 à Turin, où il mourut en 1861, Cavour joua un rôle important et même considérable dans la préparation de l'unité de l'Italie. Il posa la question italienne au Congrès de Paris, où il représentait le Piémont et s'assura l'alliance de la France à l'entrevue de Plombières. Esprit incisif et étincelant, doué d'une volonté énergique, et inflexible, son activité était telle qu'il ne donnait que quatre heures au sommeil. Quelqu'un, un jour, l'ayant comparé au Cardinal de Richelieu : « Moins la soutane ! » répliqua-t-il en souriant.

Mais revenons à 1858 où jeune alors, Cavour menait une vie très mondaine, très élégante et quelque peu dissipée dans le Paris impérial.

La générosité paternelle, et aussi quelque adroite spéculation l'avaient, en assez grande abondance, pourvu d'argent. Il avait fait la connaissance du prince Belgiojoso, qui l'avait introduit dans la jeunesse dorée de l'époque et présenté au Jockey-Club.

« Me voilà donc enrôlé parmi les plus mauvais sujets de Paris », écrivait-il gaiement. Un soir, en revenant du bal masqué, il note sur son carnet : « Bal du Casino. Aventure avec un masque », et deux jours plus tard : « Je reçois un billet doux de mon masque qui me donne rendez-vous au bal de la mi-carême ».

On a tout lieu de croire que ce furent là les commencements de sa liaison avec Mélanie Waldor, dont il devint à cette époque, l'ami. Mélanie Waldor est une femme célèbre dans l'histoire littéraire, sinon par les romans qu'elle écrivit, du moins par le drame qu'elle inspira : « Antony ». Alexandre Dumas s'est expliqué là-dessus dans ses Mémoires, et, contre son ordinaire, il y a mis assez de discrétion. Eperdument épris d'une femme dont le mari, capitaine dans une garnison de province, menaçait de revenir à Paris et de troubler cette idylle extra-conjugale, Dumas ne trouva rien de mieux que de courir au ministère de la guerre et de faire déchirer, grâce à un ami complaisant, la permission qu'on allait expédier à l'officier. Il eut, par deux ou trois fois, recours à ce stratagème ; puis, en désespoir de cause, il fit donner une promotion au mari qui, de capitaine, passa major. « Promoveatur ut amoveatur. »

C'est la transposition prosaïque et terre-à-terre de la phrase fameuse : « Elle me résistait ; je l'ai assassinée ! »

Or, la femme en question n'était autre que Mélanie Waldor, fille de Villenave, l'auteur et le collectionneur bien connu, dans la demeure de qui Dumas, très jeune encore, avait trouvé comme une autre famille.

Mélanie Waldor conserva toujours un bon souvenir d'Alexandre Dumas. Nous en trouvons encore la preuve dans la lettre qu'elle écrivit à Alexandre Dumas fils, à l'occasion de la mort de son illustre père, datée de Fontainebleau, 20 avril 1871, dans laquelle elle dit qu'elle n'a été que tardivement informée de cette mort, par suite des événements politiques. Fort malade

(elle devait mourir peu après), ses enfants l'ont conduite à Fontainebleau, où elle espère retrouver peu à peu le calme de la vie. Elle a emporté avec elle les deux lettres de Dumas fils lui annonçant la triste nouvelle ; elle les relit souvent « pour me retrouver, dit-elle, avec ton père et avec toi que je n'ai cessé d'aimer ». Elle parle de la bonté et de la générosité infinies d'Alexandre Dumas père : « Son génie a seul égalé son désir continuel d'obliger les autres ». Il est mort sans agonie, au milieu de ses enfants, et n'a pas connu la douleur de voir mourir ceux auxquels il avait donné la vie. Elle termine en formulant l'espoir de revoir bientôt Dumas fils à Paris, en toute sécurité.

On sait qu'Alexandre Dumas était mort le 5 décembre 1870, chez son fils, dans sa villa de Puys, près de Dieppe.



M. Lecomte fait ensuite un intéressant résumé de l'ouvrage de Paul Reboux : « la Princesse Palatine : une rude gaillarde ». Il cite notamment les passages relatant le séjour de cette princesse, seconde femme de Monsieur, Frère unique de Louis XIV, au château de Villers-Cotterets, dont la truculence de langage choquait moins, semble-t-il, son siècle que le nôtre et dont les incartades faisaient souvent rire le Roi Soleil lui-même, qui admirait fort la franchise de sa belle-sœur



M. Océil Lefèvre communique un relevé, d'après les catalogues des libraires de Paris et de province, de documents et des ouvrages concernant

Charles-Albert Demoustier, Alexandre-Dumas et sa famille.



M. Oser Paquin signale un communiqué du Ministère de l'Education Nationale portant à la connaissance du public l'exonération du droit d'entrée dans les musées et monuments appartenant à l'Etat et affectés à l'administration des Beaux-Arts.

« Jeudis après-midi, dimanches et jours fériés : tous les enfants âgés de 7 ans et de moins de 16 ans sont, ainsi que la personne qui les accompagne, exonérés du droit d'entrée. Au-dessus de 16 ans, les élèves des différents établissements d'enseignement sont admis gratuitement sur la présentation d'une carte justifiant de leur qualité, délivrée par le directeur de l'établissement.

« Autres jours. — Les élèves ou étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur, secondaire, primaire, publics ou privés, sont admis gratuitement en groupe lorsqu'ils sont conduits par un professeur ou un maître justifiant de sa qualité ».

La Société Historique régionale de Villers-Cotterets, chargée de la conservation du Musée Alexandre Dumas, a devancé les désirs du ministre et va même plus loin que lui, puisque le Musée est ouvert gratuitement à tous d'après l'article 12 de ses statuts.

La séance est levée à 16 h. 10.

Le Secrétaire,

Le Président,

M. Lecomte.

Fossé d'Arcosse.

Séance du 10 Décembre 1936

Présidence de M. FOSSE D'ARCOSSE
Président

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations, M. le Président présente les excuses des collègues empêchés de venir à la réunion, puis donne connaissance de la correspondance reçue :

Il résulte de cette communication, que la Société historique régionale de Villers-Cotterets et le Musée Alexandre Dumas sont connus et appréciés non seulement en France, mais encore à l'Étranger.

En effet, si de nombreux renseignements sont demandés par des Français, il faut ajouter que des Anglais, des Allemands, des Autrichiens en ont aussi sollicités.

Il a été répondu à chaque correspondant.

Une notice sur Villers-Cotterets a été fournie pour les Guides bleus de la Librairie Hachette : les environs de Paris.

Pendant la belle saison, le Musée Alexandre Dumas a été visité par de nombreux touristes.

Si l'an dernier, il a reçu la visite des conservateurs des Musées de Soissons, de Malmaison et de Senlis, il a reçu cette année, celle de M. Lucien Broche, l'érudit archiviste départemental de l'Aisne et conservateur du Musée de Laon.

M. le Président communique une lettre de M. Alfred Coville, membre de l'Institut, président du Comité fran-

çais des sciences historiques, annonçant que le 3^e Congrès organisé par le dit Comité se tiendra à Montpellier, du 6 au 9 mai 1937.

Les questions proposées sont relatives à l'histoire ancienne, l'histoire du Moyen Age, l'histoire moderne et contemporaine de la France.

**

Nous avons à déplorer la mort prématurée d'un de nos membres : M. André Decencière Ferrandière, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Poitiers, enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, à l'âge de 35 ans.

M. André Decencière Ferrandière était l'un des descendants de M. Jean-Michel Deviolaine qui, après avoir été longtemps inspecteur de la Forêt de Retz pour le Duc d'Orléans, suivit la fortune de ce prince devenu Roi des Français, qui le nomma conservateur de ses forêts, intendant général de ses domaines et Chevalier de la Légion d'honneur.

Dans ses Mémoires, Alexandre Dumas parle souvent de M. Deviolaine à qui sa famille était alliée et qui fut l'un de ses protecteurs.

**

M. R. Lorthioy donne ensuite lecture de son intéressante communication : « A propos d'une assemblée paroissiale à Dampleux, en 1748, que l'on trouvera d'autre part.

M. d'Arcosse aborde ensuite la question du projet d'un « Panthéon picard » à l'Exposition internationale de 1937, auquel le Commissariat régional, I bis, demande à notre Société de participer.

Deux réunions ont eu lieu déjà à Laon, auxquelles notre Société a été représentée.

A celle du 30 octobre dernier, M^e José Théry, président de la **Société des Picards de l'Aisne à Paris**, a donné lecture du remarquable rapport que nous tenons à publier et dont voici le texte :



Rapport de M^e José THÉRY

PROJET

d'un

“ PANTHÉON PICARD ”

La pensée de présenter à l'Exposition Internationale de 1937, un « Panthéon Picard », ne peut être qu'approuvée.

La réalisation, pour qu'elle soit digne d'un tel objet, et produise les résultats espérés, nécessitera un effort dont il ne faut pas se dissimuler la grandeur en même temps que la délicatesse.

Le sujet est le plus vaste qui se puisse imaginer.

La Picardie est le berceau de la France. Sur le sol restreint de cette province, se sont accomplis les faits les plus importants de notre histoire. Là fut la source des mouvements politiques, religieux, économiques, artistiques, qui transformèrent la société française avec retentissement dans toute l'Europe et même au-delà.

Depuis quelques années, on emploie facilement le mot « miracle »; or, rien n'approche du « miracle Picard » vieux de quinze siècles et qui dure toujours.

Sans prétendre esquisser un résumé historique, je rappellerai quelques faits, quelques dates.

L'Histoire de France commence avec Clovis, véritable fondateur de la dynastie mérovingienne. A son avènement les Romains, les Allemands, les Visigoths, les Burgundes, se disputaient le sol de la Gaule. Clovis commence par battre les Romains à Soissons (486), puis les autres peuples. Le Royaume de France est créé. Il naît en Picardie.

Au VI^e siècle, des troubles sanglants sont suscités par une femme qui devint reine, dont le nom est resté célèbre, Frédégonde. Elle était née à Montdidier, d'une famille obscure.

La dynastie des Carlovingiens remplace celle des Mérovingiens. Le plus grand, Charlemagne, est couronné à Noyon (768).

Ensuite vient la dynastie des Capétiens. Et c'est à Noyon qu'est proclamé Hugues Capet, premier roi de cette dynastie.

La Féodalité s'établit. Le plus grand des châteaux féodaux s'élève à Coucy.

Tandis que la France et l'Europe sont déchirées par les luttes entre les provinces, les princes, les seigneurs, l'Islamisme fait de rapides et considérables progrès. Après avoir conquis et dévasté tout ce qui fut l'empire Romain d'Afrique du Nord, il menace l'Europe. La France devine le danger. Les Croisades s'organisent qui, peut-être plus qu'un mouvement religieux, sont la lutte de deux civilisations. Car la suite des événements montra que la menace de l'Islamisme n'était pas

pour l'Europe un danger chimérique. Or, c'est un Picard, Pierre l'Ermité, qui prêche la première croisade.

Dans le désordre du Moyen-Age, les sciences, les arts, la philosophie se réfugiaient dans les couvents qui sauvèrent du chaos et de la destruction le patrimoine légué par l'antiquité. L'ordre des Prémontrés est fondé près de Coucy ; ce fut le plus important ; il essaima à travers l'Europe près de deux mille monastères qui furent autant de foyers de culture intellectuelle.

Le mysticisme se développe ; c'est à Notre-Dame-de-Liesse qu'est élevé le sanctuaire où affluent de partout de nombreux pèlerins.

La Féodalité devient oppressive. D'où sortira le mouvement d'émancipation ? De Picardie encore. C'est à Laon, à Soissons, à Noyon, à Saint-Quentin que sont établies les premières communes, et le mouvement gagne les autres provinces.

Euis surgit la tourmente religieuse, réaction contre la Papauté et les couvents.

Quel est le chef de la Réforme en France ? Calvin, de Noyon.

La Réforme engendre les guerres de religion qui, trop longtemps, ensanguinèrent la France.

Le chef ardent des catholiques contre les protestants est encore un Picard :

Henri de Guise, le Balafre, l'adversaire de l'amiral Coligny qu'il fit assassiner à la St-Barthélemy et qui fut lui-même assassiné au château de Blois (1588).

Quand, au XVI^e siècle, en même temps que le Protestantisme, se fit la réaction philosophique appelée l'Humanisme, l'un des plus célèbres parmi les philosophes humanistes fut Ramus, enfant d'une famille pauvre de Cuts,

village voisin de Noyon, et assassiné lui aussi à cause de ses opinions.

Puis vient le XVII^e siècle. Dans la phalange des admirables artistes et écrivains, les Picards sont en bonne place, comme toujours. Les frères Le Nain, peintres ; Blondel, architecte ; Racine, La Fontaine, etc...

Au XVIII^e siècle, St-Quentin donne Quentin La Tour, le plus prodigieux portraitiste qui ait existé.

Mais voici une autre tourmente. Un mouvement politique surgit qui va bouleverser le monde, aussi profondément que l'avait fait la Réforme : la Révolution Française.

Cette fois encore, les Picards sont à la tête du mouvement. D'abord le marquis de Condorcet, né à Ribemont, un savant, un philosophe, un rêveur, qui, bientôt, sera dépassé par ceux qu'il a entraînés, et s'empoisonnera pour éviter l'échafaud. Ensuite Camille Desmoulins, de Guise, puis l'horrible Fouchier Tinville, d'Hérouelle, et enfin l'extraordinaire Saint-Just, de Blérancourt, le véritable dictateur de la Terreur, guillotiné à 26 ans.

Lorsque la Terreur est vaincue, après le 9 Thermidor, une nouvelle insurrection est organisée. Qui trouvons-nous à sa tête ? Babeuf, né à St-Quentin. Il venait de publier le plan d'un système social, abolissant la propriété privée, et préconisant l'organisation communiste. C'est donc un Picard encore qui est le père du communisme.

Ainsi, à travers les siècles, cette petite portion du sol Français qu'est la Picardie, semble être le creuset où bouillonnent sans arrêt les aspirations, les révoltes, les résistances qui pousseront l'Humanité vers des destins nouveaux.

Pourquoi, d'une façon constante, indiscutable, notre Picardie est-elle l'en-

droit d'où sortirent ces mouvements prodigieux ?

Mystère. La raison existe. Se trouve-t-elle dans le climat, dans la nature du sol, dans la situation géographique qui fit de ce pays un perpétuel champ de bataille ? Les régions comme les organismes se développent selon les menaces contre lesquelles ils doivent se défendre. La lutte qu'il faut livrer sans répit développe « les qualités adaptives » des corps et des pays. Pour expliquer ce miracle, il faudrait de longues études, une profonde érudition. J'espère qu'un jour le travail sera tenté.

L'esprit continue à souffler sur cette terre miraculeuse. N'est-ce pas un Picard, le Saint-Quentinois Branly qui découvre la T.S.F., et voyez quels noms glorieux la Picardie a gravés dans les fastes de l'aviation.

Pour montrer ce que fut pendant quinze siècles la Picardie, il faut faire la synthèse des évènements qui en jalonnent l'histoire ; il faut dégager l'âme de cette province, de petite étendue, mais d'action considérable, de cette Picardie éternellement ardente.

A mon sens, ce serait empêcher cette synthèse indispensable, que de restreindre la commémoration à une partie de cette province incluse dans un département.

Le département est le résultat d'un découpage arbitraire pratiqué par le seul souci administratif, sans tenir compte du passé, des coutumes, des caractères, des traditions.

L'esprit souffle où il veut. Il ne s'arrête pas à la rive d'un ruisseau, au tracé d'un chemin, à la lisière d'une forêt, parce qu'une autorité a décidé pour la commodité de ses opérations, de prendre ce ruisseau, ce chemin, cette forêt pour frontière d'une circonscription administrative.

Pendant quinze siècles, la Picardie a vécu, avec une âme indomptable, fière, intelligente, courageuse, toujours en tête sur le chemin des destinées humaines. Pour la faire connaître et l'honorer, il ne faut pas montrer un de ses membres, il faut la présenter toute entière, dans l'intégrité de son génie et de sa gloire.



Cet intéressant rapport est fort goûté par les auditeurs qui chargent M. le Président de remercier M^e José Théry d'avoir bien voulu le communiquer à notre Société.

Il est décidé que la Société historique régionale participera à ce « Panthéon picard » en se mettant d'accord avec la Commission départementale de l'Aisne chargée de recueillir les documents qui pourront y figurer.



Pour la Statue du P. MARQUETTE

Notre Société a donné son adhésion à l'érection à Laon, d'une statue au Père Jacques Marquette, jésuite missionnaire et explorateur qui découvrit le Mississipi, et qui est né à Laon, le 1^{er} juin 1687. Une souscription est ouverte. Notre Société s'inscrit pour une somme de 50 francs.

Alexandre DUMAS

Journaliste

M. le Président nous présente notre grand romancier populaire comme journaliste :

On sait le mot de Michelet sur Alexandre Dumas :

« Ce n'est pas un homme, c'est une des forces de la nature. »

Il fit jouer cent pièces.

Il écrivit, seul ou en une collaboration, dont il était l'âme, cinq cents volumes.

Il fut l'homme d'action, voyageur, historien — ayant vécu l'histoire — directeur de théâtre, pourquoi donc n'aurait-il pas été aussi journaliste ?

En effet, en dehors d'innombrables articles, semés ça et là, il voulut avoir en 1853, en revenant de Belgique, où il s'était exilé volontairement, un journal à lui, et il fonda « Le Mousquetaire ».

Les bureaux furent installés dans la cour de la Maison d'or, rue Laffitte. Ce ne pouvait être alors qu'un journal littéraire, nouveauté dans la presse quotidienne ; mais ce journal apparaissait comme un combattant qui avait assez d'entrain pour désarmer les sévères journaux de l'époque.

Dès le premier numéro, on y prononçait le nom de Victor Hugo. Nommer le poète terrible au Second Empire, qui venait de lancer la foudre des « Châtiments », c'était, il faut l'avouer, un acte de courage.

Le « Mousquetaire », dit Paul Ginesty, inspira une vive curiosité et il eut du succès. Mais, il eut fallu, pour

le diriger, un écrivain plus ordonné qu'Alexandre Dumas. Aussi sa carrière ne fut pas de longue durée.

Le journal compta de nombreux et brillants collaborateurs — le plus souvent rétribués fort irrégulièrement ou même pas du tout — parmi lesquels on retrouve les noms illustres des écrivains tels que Théodore de Banville, Gérard de Nerval, Roger de Beauvoir, Alexandre Dumas fils, Privat d'Anglemont, Maurice Sand, Henry de la Madeleine, Aurélien Scholl, Henry Rochefort, qui fit ses premières armes au « Mousquetaire », sous la pseudonyme de Henry de Lucay.

A ces noms d'écrivains connus se mêlaient quelques personnages singuliers trop facilement accueillis par Alexandre Dumas, notamment un certain Max de Goritz, se prétendant noble hongrois, qui eut des démêlés avec la justice !

Le « Mousquetaire » avait pour secrétaire de la rédaction Urbain Fages, qui avait été avocat, artiste dramatique et professeur. Poussé par ce dernier, Alexandre Dumas eut l'étrange idée de publier en feuilleton « l'Iliade », dont Fages lui avait fait une traduction mot à mot.

Homère, retouché par Alexandre Dumas, cela paru tout de même un peu excessif ! Aussi, « l'Iliade », qui avait commencé à être publiée avec la formule habituelle : « la suite au prochain numéro » n'eut pas de suite ! Elle s'arrêta net !

Philibert Audebrand, qui avait tant de souvenirs littéraires, a écrit la curieuse histoire du « Mousquetaire », dans son ouvrage intitulé « Alexandre Dumas à la Maison d'or ».

Voici le manifeste du premier numéro du « Mousquetaire », qui parut le 12 novembre 1853. On y retrouve la

verve endiablée et aussi, il faut bien le reconnaître, l'outrecuidance ingénue et naïve de notre bon Dumas :

“ LE MOUSQUETAIRE ”

« Pourquoi fondez-vous ce journal ?

— D'abord parce que je me lasse d'être bien attaqué par mes ennemis et mal défendu par mes amis dans les journaux des autres ; ensuite parce que j'ai encore quarante ou cinquante volumes de mes « Mémoires » à publier ; que ces quarante ou cinquante volumes deviennent de plus en plus compromettants au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de notre époque et que j'en désire prendre la responsabilité, non seulement comme auteur, mais aussi comme publicateur.

— Mais de quoi vous occuperez-vous dans votre journal ?

— De faire surtout la critique des critiques.

Ainsi M. Untel dit systématiquement et périodiquement du mal de M. Untel et de Mme Unetelle. Eh bien, nous nous enquerrons si le mal qui est dit vient d'une conviction ou d'un intérêt. S'il vient d'une conviction, nous nous contenterons de dire du bien de la personne dont on dit du mal, si nous en pensons du bien. Dans le cas contraire, nous attaquerons le critique et nous donnerons au faible l'appui de notre plume contre le fort.

...Nous tâcherons d'examiner, d'étudier, de comprendre la véritable personnalité des producteurs et nous ne leur demanderons que des produits analogues à leur essence. Nous dirons à cet auteur qui écrit mal : « Étudiez la langue, parce que la langue et la forme sont deux choses qui s'apprennent ». Mais nous ne dirons pas à

Alfred de Musset : « Etudiez la charpente ! » et à M. Ingres : « Etudiez la couleur ! ». On n'apprend pas à faire une pièce ; on naît auteur dramatique. On n'apprend pas à mélanger ses couleurs ; on naît coloriste. Gérard voyait vert, Girodet voyait bleu, M. Léthière voyait gris, Diaz voit couleur d'or ; Victor Hugo, le grand poète de notre époque, ne sait pas et ne saura jamais charpenter une pièce comme M. d'Ennery. Il est vrai que cela lui est bien égal. Enfin, nous demanderons aux pommiers des pommes, aux vignes des raisins, aux rosiers des roses. Ainsi un ministre se trompera — vous admettez bien qu'un ministre puisse se tromper, que diable ! il encouragera la médiocrité, au lieu d'encourager le succès. Nous lui dirons : « Prenez garde, vous faites faire fausse route à votre argent. » Il donnera un privilège à des auteurs de troisième ordre ou à un capitaliste fripon. Nous lui dirons : « Prenez garde ! l'auteur de troisième ordre fera faire, à son théâtre de la littérature de quatrième, de cinquième ou de sixième ordre. Le capitaliste fripon essaiera de filouter ses acteurs, de voler ses décorateurs et ses machinistes, d'avoir pour rien, dut-il renier sa signature, ce que les autres ont pour de l'argent. »

Nous essayerons enfin de faire l'ordre dans le chaos, la lumière dans la nuit et nous serons lune quand nous ne pourrons pas être soleil.

— Vous avez tort !

— Pourquoi ?

— Vous allez vous brouiller avec les critiques et ils vous attaqueront !

— Nous avons armes offensives et défensives, nous acceptons le combat. »



Ce premier numéro eut un grand succès.

Il faut reconnaître que le ton du nouveau journal n'était pas ordinaire. On y lisait, en effet, cet avis : « **Le journal ne reçoit pas de réclame des théâtres ou des libraires : il paie ses loges et achète ses livres.** »

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, le « Mousquetaire » s'était installé rue Laffitte, dans la cour de la Maison d'or, en face du restaurant.

Les bureaux du journal se trouvaient au rez-de-chaussée. On pénétrait d'abord dans une antichambre où trônait le nommé Michel, assis gravement sur un modeste tabouret de paille. Ce brave homme était l'ancien jardinier « du parc du château de Monte Cristo » !

Alexandre Dumas cherchait un caissier.

Il eut cette idée géniale de prendre Michel en disant :

« J'ai mon affaire sous la main ! Michel ne sait ni lire ni écrire, ni compter, je vais en faire le caissier de « Mousquetaire ».

Et il le promut à cette haute dignité !

Il faut dire qu'Alexandre Dumas aimait beaucoup Michel qu'il appelait « mon Michel », parce que ce bon jardinier possédait à merveille l'art de faire tomber dans le ruisseau de Monte Cristo, grâce à des ponts mobiles, les huissiers trop entreprenants, qui avaient l'audace incroyable de venir relancer son maître jusque chez lui.

De l'antichambre, on passait dans une salle, peu vaste, où se trouvaient un canapé, quelques chaises, une table. C'est là que travaillaient les collaborateurs du journal.

On remarquait, accroché au mur, un dessin de Maurice Sand : une « Sarabande » où figuraient les... quatre mousquetaires !

Alexandre Dumas était au troisième étage dans une chambre tendue de papier bleu, meublée de trois chaises et d'une modeste table de sapin couverte d'un tapis rouge. Mais pour parvenir jusqu'à lui, il fallait tout d'abord s'adresser à M. Rusconi.

Voici le portrait que fait de ce personnage J. Lucas-Dubreton dans la « Vie d'Alexandre Dumas père » : « Un bizarre personnage, ce petit M. Rusconi ! Fluet, vif, l'air matois, cet italien né à Mantoue, comme Virgile, s'est trouvé mêlé à quelques grands épisodes de l'histoire : il a pris une tasse de café avec Napoléon, à l'île d'Elbe, conspiré en 1822 contre la Restauration avec Dermoncourt, l'ancien aide de camp du général Dumas, et « reçu à Nantes le chapeau qui conserve un précieux souvenir de la duchesse de Berry ». Inspirant une sorte de respect par ses favoris poivre et sel — Rusconi a dépassé la soixantaine — il gravite autour de son maître, faisant tout et rien ; pour définir son activité, Dumas a dû créer le verbe : rusconner. » Factotum, fondé de pouvoir, seigneur de la garde-robe du patron, il est sans cesse de planton dans la chambre à coucher qui précède le cabinet de travail et introduit les visiteuses ; au besoin, il s'interpose entre Michel le caissier et « les rentrées » et on l'entend s'écrier : « Il faudrait si peu de choses pour que le succès du journal fut assuré. Si seulement tous les créanciers de Monsieur voulaient s'abonner ! ».

On voyait encore l'homme d'affaires en titre d'Alexandre Dumas : Hirscher, qui admirait le grand romancier et disait de lui :

« Il y a plus d'or dans sa tête que dans tous les sables de la Californie. Son cœur ! Un bureau de bienfaisance ouvert à deux battants ».

Et il y avait un secrétaire nommé Viellot, qui avait le privilège d'imiter si exactement l'écriture et la signature d'Alexandre Dumas qu'il répondait aux lettres urgentes et recopia trois cents romans.

Mais parmi tous les rédacteurs du « Mousquetaire » celui qui travaille le plus est Dumas. Cinq heures de suite, il entasse feuillets bleus sur feuillets bleus. On l'accuse de tirer à la ligne, il ne s'en défend pas ; il avoue même que lorsqu'il prend sa plume il ne sait pas le premier mot de ce qu'il va dire, mais, soudain, l'inspiration vient, il part et ne s'arrête plus.

On voyait encore à la Maison d'or Emile Deschamps, l'un des fondateurs du Cénacle romantique, la vicomtesse de Saint Mars qui signait comtesse Dash, que Dumas appelait familièrement Gabrio.

**

Le « Mousquetaire », au bout de deux mois, avait 4.000 abonnés et 6.000 exemplaires se vendaient dans Paris.

Lamartine, Michelet, Henri Heine, Mérimée, Victor Hugo félicitent Alexandre Dumas qui est ravi.

Mais tout cela n'empêchait pas le « Mousquetaire » d'aller à la dérive. Aussi, deux amis Millaud et Villemessant vinrent trouver Alexandre Dumas pour lui proposer l'un de l'argent, l'autre son expérience de journaliste. Mais il les remercia en leur disant :

« J'ai rêvé toute ma vie d'avoir un journal à moi, bien à moi ; je le tiens enfin et le moins qu'il puisse me rapporter, c'est un million par an. Je n'ai pas encore touché un sou pour mes articles : 40 sous la ligne, c'est 200.000 fr., que j'ai gagnés depuis la création du « Mousquetaire », somme que je laisse tranquillement à la caisse pour toucher

dans un mois 500.000 francs à la fois. Dans ces conditions, je n'ai besoin ni d'argent, ni d'un directeur : le « Mousquetaire » est un affaire d'or et je tiens à l'exploiter tout seul. »

Mais hélas, ce mirage devait disparaître et le 7 février 1857, le « Mousquetaire » comme autrefois le « Mois » mourut d'inanition et Alexandre Dumas quitta Paris et voyagea.

En outre du « Mois » et du « Mousquetaire » Alexandre Dumas publia, en mai 1857, le « Monte Cristo », journal hebdomadaire rédigé par lui seul.

En 1867 il reprit à son compte « Les Nouvelles », petit journal quotidien qu'il transforma sous le nom ressuscité du « Mousquetaire ».

Cette nouvelle existence fut de courte durée.

En 1868, Alexandre Dumas fait encore paraître un nouveau journal. C'est le « Dartagnan », qui, lui aussi, n'eut qu'une vie éphémère.

ALEXANDRE DUMAS

et LAMARTINE

Nous avons relaté précédemment que de nombreuses personnalités du monde des Lettres, notamment Lamartine, avaient adressé leurs vives félicitations à Alexandre Dumas lors de la fondation de son journal le « Mousquetaire ».

Voilà le texte de la lettre que ce grand poète, trop oublié aujourd'hui, écrivit à notre illustre compatriote.

« Mon cher Dumas,

« Vous avez appris que j'étais de-
« venu votre abonné et vous me de-
« mandez mon avis sur votre journal.

« J'en ai sur les choses humaines je
« n'en ai point sur les miracles ; vous
« êtes surhumain : mon avis sur vous,
« c'est un point d'exclamation !

« On avait cherché le mouvement
« perpétuel, vous avez fait mieux : vous
« avez créé l'étonnement perpétuel.

« Adieu, vivez, c'est-à-dire écrivez ;
« je suis là pour vous lire.

« LAMARTINE.

« Paris, 20 décembre 1853. »

Alexandre Dumas était très fier d'avoir reçu une telle lettre du chanteur d'Elvire, et il la montrait à ses nombreuses relations.

ALEXANDRE DUMAS

et JACQUES BALMAT

dit " Mont-Blanc ",

le vainqueur des Cîmes Alpestres

Dernièrement, plusieurs journaux ont rappelé le souvenir de Jacques Balmat qui, en 1786, parvint, avec un jeune médecin de Chamonix, Michel Paccard, au sommet du Mont Blanc. L'année suivante, à la même époque, il refit l'ascension avec Horace de Saussure, savant naturaliste de Genève, avec une vingtaine d'hommes chargés d'instruments de physique, d'outils, de couvertures, de vivres.

Cette seconde ascension fit beaucoup plus de bruit que la première par suite des travaux scientifiques d'Horace de Saussure et Jacques Balmat devint célèbre.

Le roi de Sardaigne Victor-Amédée II, auquel la Savoie appartenait, lui octroya une gratification et le droit

de s'appeler à l'avenir : Balmat du Montblanc.

Si nous parlons aujourd'hui de ce célèbre guide, c'est qu'il fut en rapport avec Alexandre Dumas. Ce dernier le fit venir à Paris et le présentait en l'appelant le Christophe Colomb de Chamonix.

Etrange coïncidence, Alexandre Dumas et Jacques Balmat se ressemblaient ! A tel point, paraît-il, que les habitants de Chamonix prirent Alexandre Dumas pour un des fils de Jacques Balmat !

A Paris, après avoir fait jouir son hôte des principales distractions de la capitale, Alexandre Dumas eut la fâcheuse idée de le conduire au diorama de Daguerre qui représentait Chamonix et le Mont-Blanc.

A la vue de son cher pays, Jacques Balmat se mit à pleurer et voulut absolument retourner en Savoie.

Il y mourut accidentellement au mois de septembre 1834, à l'âge de soixante-douze ans.

Il était parti de Sixt, au nord de Chamonix, pour gagner le mont Ruan où, disait-on, au-dessous des glaises, les précipices étaient traversés par un filon d'or. Mais le pied manqua à Jacques Balmat qui fut précipité dans l'abîme. Le seul compagnon qui l'avait accompagné s'enfuit affolé, tout secours eut été d'ailleurs impossible et inutile.

L'Alpe homicide garda la dépouille mortelle de celui qui, le premier, était parvenu à violer les neiges éternelles de son sommet le plus élevé.

Alexandre Dumas pleura son intrépide ami, le corps avait disparu dans un gouffre insondable à jamais inviolable.

Cette mort si brutale et cette disparition dans la solitude de la montagne

et la majesté de lieux inaccessibles ne convenaient-elles pas mieux à Jacques Balmat du Mont Blanc, ce passionné des hautes cîmes qu'une place dans un paisible cimetièrre, sous l'hommage écrasant d'un énorme monument, orné d'inscriptions amphigouriques et de couronnes défraîchies ?

M. Baraquin, président d'honneur, qui assiste à la séance, ajoute que dans ses « Impressions de Voyage », Alexandre Dumas parle longuement de Jacques Balmat.

*
**

M. Cecil Lefèvre donne le relevé des dons faits à la Société Historique pour le Musée Alexandre-Dumas et, d'après les catalogues des libraires de Paris et de province, celui des documents et des ouvrages concernant Charles-Albert Demoustier, Alexandre Dumas et sa Famille.

Il donne ensuite, d'après des recherches opérées autrefois par M. Paul d'Estrée, des renseignements sur les ancêtres inconnus de notre grand romancier.

Ces recherches, faites dans les archives de la Bastille ont révélé l'existence d'une aïeule, peu glorieuse il est vrai, d'Alexandre Dumas !

Le 30 décembre 1703, deux notaires de Tours dressaient dans la geôle de cette ville une transaction entre Messire Antoine de Salmon, chevalier, seigneur de la Brosse, et dame de Polyxène Davix de la Pailleterie, ès prisons royaux (sic) de Tours, desquelles elle a été extraite et amenée au bureau d'icelles. Quelques jours auparavant, le lieutenant criminel de la ville avait rendu une sentence au profit du mari contre la femme qui, reconnaissant qu'il n'y avait pour elle aucune chance de faire réformer cette sentence, se décida à implorer la pitié de son mari. Elle reconnut la justice de la condamnation qui la frappait,

et fit prier le sieur de la Brosse de vouloir bien avoir quelque reste de considération pour elle et de ne pas faire exécuter la sentence dans toute sa rigueur. Son mari se laissa attendrir et voulut bien consentir « qu'au lieu des peines portées par ladite sentence, ladite dame, son épouse, serait mise dans une maison religieuse, pour y vivre le reste de ses jours, dans ses habits ordinaires et convenables à sa qualité et non parmi les pénitentes, et il s'engagea en outre à payer une pension suffisante pour que sa femme puisse vivre avec toutes les commodités de la vie et proportionnées à son rang ». Le décès du mari ne devait infirmer en rien cette transaction. En conséquence, Mme de la Brosse, née de la Pailleterie fut enfermée au couvent de la Madeleine de La Flèche.

Quelle était la faute ou plutôt le crime de Polyxène de la Pailleterie ? On n'en apprend rien par les pièces qui reposent aux archives, mais, par analogie avec les pratiques judiciaires de l'époque, on conclut que ladite dame avait été surprise en flagrant délit d'adultère par le sieur son mari, et qu'elle avait tenté de se défaire de lui.

Quoi qu'il en soit, Polyxène traînait sa vie depuis onze ans dans son couvent lorsque survint la mort du seigneur de la Brosse. Le lieutenant de police de La Flèche en écrivit, en 1765, au père de la recluse, M. le marquis de la Pailleterie, rue Mazarine, près le collège des Quatre-Nations, et en lui apprenant le décès de son gendre, lui faisait part des craintes que lui inspirait, pour l'avenir de ses petits-fils, la mise en liberté de sa fille. Il voulut s'y opposer, mais la dame Polyxène sut obtenir sa libération de la supérieure du couvent de La Flèche, enchantée peut-être de se débarrasser d'elle. Sous prétexte de soigner ses affaires de famille, elle accourut à Paris et se mit, comme on dirait de nos jours, à faire la fête, tant et si bien que le marquis de la Pailleterie adressa au duc d'Orléans, régent du royaume, et au lieutenant de police d'Argenson, une supplique tendant à faire réintégrer Polyxène à la Madeleine de La Flèche ; ce

qu'ordonna une lettre de cachet datée du 12 décembre 1716.

Ce marquis de la Pailletterie est vraisemblablement le trisaïeul d'Alexandre Dumas, et celui-ci devait ignorer cette histoire, sans quoi il en eût fait le sujet d'un de ses romans les plus accidentés.

**

L'Assemblée générale

M. Vallet, trésorier, donne lecture du compte rendu financier, qui est approuvé à l'unanimité et l'assemblée lui donne « quitus » de sa gestion pour l'exercice écoulé.

M. le Président lui adresse de cordiales félicitations pour le dévouement qu'il apporte à remplir ses fonctions.

Il ajoute qu'il est heureux d'adresser également des remerciements à ses collaborateurs, M. Cécil Lefèvre, bibliothécaire, qui a bien voulu remplir le rôle de conservateur-adjoint et à M. Marcel Lecomte, secrétaire, auquel il présente en outre de vives félicitations pour le prix qu'il vient de recevoir du Touring-Club de France. Ce prix est destiné à récompenser la bonne tenue extérieure et intérieure des bureaux de poste. Or, notre aimable secrétaire est le sympathique receveur des Postes de Villers-Cotterets.

Parmi les lettres de nos collègues qui s'excusent, pour des raisons diverses, de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale, M. le Président ne retient que celle de M. le commandant de Marolles, qui rappelle que notre Société s'est occupée autrefois de l'histoire de la chasse à courre à Villers-Cotterets. A ce propos il se réserve de donner quelques détails oraux sur ce sujet à l'une de nos prochaines réunions et nous invite à prendre simplement en note aujourd'hui que l'Equi-

page Menier, depuis le mois de juillet 1936, est remplacé par le Rallye de la Forêt de Retz dont le maître d'Equipe est M. le baron Louis de Cornois et le piqueur M. Maurice Loubet.

Depuis la reprise des laisser-courre l'Equipe continue la série de ses très beaux succès.

M. le commandant de Marolles demande ensuite si on pourrait lui procurer un exemplaire du « Meneur de Loups » d'Alexandre Dumas, qu'il a lu autrefois avec beaucoup d'intérêt.



Renouvellement

du Conseil d'Administration

M. le Président rappelle que, l'an dernier, l'Assemblée générale avait décidé que les fonctions de la vice-présidence et de la conservation du Musée, vacantes par suite du décès de leurs titulaires, le resteraient, par un sentiment de délicatesse, jusqu'à cette année où devaient avoir lieu les élections pour le renouvellement statutaire.

Il propose pour la vice-présidence M. Eugène Guillemette, en remplacement de la comtesse Gabrielle du Chaffault, née Léa Caristie-Martel, décédée, et pour les fonctions de conservateur du Musée, M. Oser Paquin, conservateur-adjoint, en remplacement de M. Jules Laille, décédé.

Pour compléter les deux vacances produites par ces décès parmi les membres du Conseil d'administration, il propose de nommer : M. Charles Briand, notaire, et M. le baron du Sault, maire d'Haramont, propriétaire du château des Fossés, qui fut habité quelque temps par le général Alexandre Dumas.

Il est alors procédé au vote et à l'unanimité les candidats sont élus.

Le Conseil d'administration se réunit ensuite pour la nomination du bureau.

En conséquence, le bureau se trouve ainsi composé actuellement :

Présidente d'honneur : Mme Ernest d'Hauterive, née Jeannine Alexandre Dumas, chevalier de la Légion d'honneur, décorée de la Médaille de la Reconnaissance Française et de la Médaille des Epidémies, Prix Monthyon pour œuvres sociales, etc., etc...

Présidents d'honneur : M. R. Baraquin, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, conseiller général du canton de Villers-Cotterets.

M. W. Pagès, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, maire de Villers-Cotterets.

Président actif : M. Fossé d'Arcosse, chevalier de la Légion d'honneur, de Saint-Grégoire le Grand, du Saint-Sépulcre, officier de l'Instruction Publique, décoré des Médailles de la Reconnaissance Française, de la Prévoyance Sociale et de l'Ordre Latin, titulaire d'une citation à l'Ordre de la Nation, etc., etc...

Vice-Président : M. Eugène Guillemette, notaire honoraire à Villers-Cotterets.

Secrétaire : M. Marcel Lecomte.

Trésorier : M. Vallet, décoré de la Médaille militaire et de la Médaille de l'Assistance publique.

Archiviste : M. Wagenheim, décoré de la Médaille de la Prévoyance so-

ciale et de la Médaille d'honneur du Travail.

Conservateur du Musée : M. Oser Paquin.

Bibliothécaire et Conservateur adjoint : M. Cécil Lefèvre.

Membres : MM. Louis Salanson, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine ;

André Souply, officier du Mérite agricole, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Maurice Bertram, gradué en Droit, huissier, à Villers-Cotterets *président*

Charles Briand, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, notaire à Villers-Cotterets.

Le Baron Guy du Sault, Croix de guerre, maire d'Haramont, au château des Fossés.

A propos d'une Assemblée
paroissiale à Dampleux en 1748

Communication faite à la Société
historique régionale de Villers-
Cotterets par R. LORTHIOY,
Adjoint au Maire de Dampleux.

« L'an mil sept cent quarante-cinq, le
« vingt-huit d'octobre est morte et a été
« enterrée dans cette église avec les céré-
« monies accoutumées Marguerite le Porc,
« épouse en seconde nopce de Messire Guill-
« laume de Rainssant, écuyer, maréchal
« des logis de la compagnie des deux cents
« cheveu-légers de la garde ordinaire du
« Roy, chevalier de l'ordre militaire de
« St Louis, et mestre de camp, en foy de
« quoy j'ay signé.

« Malherbe, desservant,
« De Rainssant,
« A. Oudoux ».

Ceci est l'acte de décès de dame Margue-
rite le Porc, tel qu'il figure aux registres
paroissiaux de Dampleux. M. de Rains-
sant, avec tous ses titres, y occupe tant
de place que son épouse en est réduite à
la portion congrue. La teneur de l'acte eût
été bien différente quelques mois plus tôt.
En effet, le prieur-curé, Messire Michel
Fournel, après trente-sept ans de ministère
à Saint-Leu de Dampleux, avait signé
pour la dernière fois le 6 avril 1745 et ce
n'est point dans sa paroisse qu'il mourut.
Son successeur, Messire Cosme - Damien
Valmont signera pour la première fois le 9
juin 1746. M. Malherbe qui assurait l'inté-
rim ne connaissait point l'histoire de
Dampleux et ne se rendit point compte de

la perte que la disparition de dame le Porc constituait pour la paroisse.

Une si longue vacance de la cure qu'on ne s'expliquerait point aujourd'hui, se produisait au XVIII^e siècle assez fréquemment. Cela tenait au mode de nomination aux offices tant civils qu'ecclésiastiques. La cure de Dampleux était un bénéfice à la collation de l'abbaye de Valsery. Une délibération du chapitre de ladite abbaye était nécessaire et, quand il y avait plusieurs candidats diversement recommandés, il fallait parfois temporiser pour ne point risquer de déplaire aux bienfaiteurs de l'ordre. L'évêque n'intervenait que pour l'institution canonique; je ne sais si le terme est exact, mais j'entends par là la collation des pouvoirs de juridiction.

Pendant la période qui s'étend de 1671 à la Révolution, le choix de Valsery, abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'ordre de Prémontré, porta toujours sur un Prémontré mais qui n'appartenait pas nécessairement à ladite abbaye. Il y en eut un et ce fut le dernier, je pense, qui provenait de l'abbaye de Thenailles-en-Thiérache et un autre qui sortait peut-être de Villers-Cotterêts, mais je verrai à élucider ce point plus tard.

C'est à propos de ces chanoines réguliers de Prémontré que j'eus dans « L'Argus » une aimable controverse avec M. le Président. Nous avons raison tous deux. C'est l'essence de la vérité humaine d'être relative, puisque, au fond, elle n'est que l'aspect sous lequel nous voyons les choses et cet aspect dépend du point de l'espace et du point du temps d'où nous les observons. En appelant ces religieux des RR. PP., M. d'Arcosse se conformait à l'usage moderne; en leur refusant ce titre, j'obéissais à l'usage ancien, à celui du temps dans lequel mes études me faisaient vivre. Il m'est arrivé en lisant les registres paroissiaux de rencontrer un Père François, desservant de Fleury, et d'instinct je compris qu'il ne s'agissait plus d'un Prémontré et pressentis un Franciscain. Bien m'en prit, car quelques années plus tard je le retrouvais desservant de Louatre et cette fois on précisait qu'il était capucin. Je

fus le premier surpris d'avoir deviné juste, puisque les capucins, vous le savez, ne sont qu'une branche de l'ordre de Saint-François.

L'acte de décès que je vous ai lu comporte trois signataires. M. Malherbe, prêtre desservant, est le moins connu. Il vint à Dampleux en mai 1745 probablement pendant la maladie de Messire Fournel et en partit en avril 1746, entre le 13 et le 25. — Nous aurons l'occasion de revenir sur M. de Rainssant. — La troisième signature est d'Antoine Oudoux, maître d'école et clerc laïc de la paroisse de Dampleux de 1711 à 1773, date de sa mort à l'âge de 87 ans. Ce fut son petit-fils Victor Oudoux qui lui succéda dans sa double fonction (on cumulait déjà !!) peu de temps avant le décès de l'aïeul. Sous la Révolution, Victor Oudoux devint officier municipal et apporta à la rédaction des actes de l'état civil la compétence acquise dans le service paroissial.

Marguerite le Porc à qui est consacré cet essai était la fille de François-Sébastien le Porc, natif de Normandie, écuyer, sieur de Valrozer, mort en 1695 et enterré dans l'église près le Dieu de pitié et de damoiselle Suzanne Roger inhumée dans l'église en 1706. Or l'oncle maternel de Marguerite n'était autre que Messire François Roger, écuyer, sieur de Bettancourt qui devint seigneur de Dampleux en 1695 à la mort de son épouse, Charlotte Féret. Il mourut lui-même en 1709. Tous deux eurent leur place dans le sol de l'église, le mari dans le chœur, la femme en dehors du chœur, tout près du banc des seigneurs.

Marguerite appartenait donc à la première famille du pays. Elle fut marraine pour la première fois en 1685 : elle avait donc plus de 60 ans à sa mort. Je note ce « terminus a quo » pour remédier au silence de l'acte mortuaire sur l'âge de la défunte. A partir de 1699, on la désigne dans les documents sous le nom de Marguerite le Porc de Matonville jusqu'à l'époque de son premier mariage.

Elle avait donc au moins 27 ans le 19 avril 1712 quand elle épousa Henry Lepère, écuyer, sieur de Marolles, lieutenant

d'artillerie, lui-même âgé de 42 ou 43 ans, mais on devait l'avoir rajeuni, car huit ans après, en 1720, quand il meurt, on lui donne de 52 à 53 ans. Henry Lepère de Marolles repose aussi dans l'église de Dampieux.

Quatre ans après, le 7 novembre 1724, Marguerite convole en secondes noces avec Jean-Guillaume de Rainssant dont les titres ont été énumérés tout à l'heure par M. Malherbe, le desservant intérimaire de Dampieux. En 1724, Rainssant n'était encore que cheveu-léger ; il est signalé comme brigadier en 1741 et comme maréchal des logis et mestre de camp en 1745. Vous savez, Messieurs, que les cheveu-légers constituaient la garde noble du roi ; il fallait un titre de noblesse pour être admis dans ce corps comme simple cavalier.

Ces deux mariages avaient été pour Dampieux deux jours de grande fête, le dernier surtout grâce à l'éclat des uniformes et des décorations militaires. Les témoins étaient en effet :

1° Charles-Antoine Lesueur de Givry, écuyer, seigneur de Montier, Groloy, Bourche, Lucy-le-Bocage en partie, vicomte de Clignon, officier de la compagnie des deux cents cheveu-légers de la garde du roi, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, demeurant à Sainte-Gemme.

2° Louis-Maximilien Lesueur de Givry, l'un des deux cents cheveu-légers du roi.

3° Antoine de la Personne, seigneur de Taillefontaine, beau-frère de la mariée.

4° Alexis de Beauvais, chevalier, seigneur de Vouty, lieutenant des chasses de la capitainerie royale de Villers-Cotterêts.

5° Louis de Vezier, écuyer, sieur de la Mart.

Pour achever de placer Marguerite le Porc dans son vrai cadre, il est utile de citer en passant ses trois sœurs et ses trois frères :

Marie-Madeleine le Porc devint dame de Taillefontaine par son mariage avec Antoine de la Personne en 1704.

Suzanne le Porc de Valrozer et Madeleine le Porc de Bellecour, inhumées toutes deux dans notre église, respectivement en 1711 et 1723, paraissent bien n'avoir pas contracté mariage.

Nicolas le Porc de Valrozer était capitaine au régiment de Feuquier ou Feuquières.

Cosme-Damien le Porc de Dranville, d'abord lieutenant au régiment de Ponthieu, devint ensuite capitaine au régiment d'Angoumois ; il épousa en 1708 Jeanne-Thérèse Patticier, une très proche parente probablement de Maître Patticier, prieur-curé de Dampleux à cette date.

Enfin François le Porc de Fauquemont : nous ne possédons aucune donnée sur son genre d'existence.

Nous aurions dû clore ici l'histoire de Marguerite le Porc si la chance qui sourit aux patients (qui sont des audacieux dans leur genre) ne m'avait favorisé. Vers la fin du troisième volume des registres paroissiaux de Dampleux, un carton de quatre pages, comme on dit en termes d'imprimerie, me tomba sous les yeux. Il n'était point pris dans la reliure et n'avait aucun rapport avec les actes de baptême, de mariage et de décès au milieu desquels il s'était égaré. C'est un compte rendu, en minute du temps, d'une assemblée paroissiale tenue à Dampleux le dimanche 5 mai 1748 : papier, encre, style, écriture sont certainement de l'époque et je n'ai aucun doute sur son authenticité. D'ailleurs l'original devrait se trouver chez M^e Briand, successeur à deux siècles de distance de M^e Martinet. Voici ce document avec l'orthographe, la grammaire et la ponctuation originales :

« Aujourd'hui Dimanche cinq Mai M^{rs} sept cens quarante huit Issus de Messe Paroissiale de l'Eglise de St-Leu de Dampleu. Nous Prieur, Seigneur, Sindic Marguiller et principaux habitans de laditte Paroisse assemblés au son de la cloche en la manière accoutumée pour délibérer sur l'acceptation ou renonciation du Legs fait à ladite Eglise et fabrique par Dame Marguerite Leporcq Epouse de Mr Raisant demeurant à Dampleu suivant son testament olographe du vingt trois aoust 1745 (controlé insinué à Viller Cotterest ledit jour 29.

octobre suivant par Martinet) et déposé es main de Mtre Martinet Notaire à Viller Cotterest ledit jour 29. octobre, ledit acte déposé contrôlé audit Villercotterest le même jour 29. octobre par ledit Maitre Martinet, par lequel testament la dite Dame le Porcq donne et legue a la dite Eglise, et fabrique de Dampleu lieu de sa demeure une Maison avec le jardin a choux qui appartient a la dite Maison la dite Maison en la rue d'en bas dans les ormes a deux demeures detemptées par Pierre Panier et Marguerite Panier a la location de quinze livres, Plus donne et legue le petit clot par elle acquit de François Milcent situé audit Dampleu en la rue des vaches, et trois pichets de prez, a la charge qu'il soit dit tous les mois de l'année a perpétuité une Messe basse a pareil jour du décès de la dite Dame chacune recommandée par Mr le Prieur de la dite Paroisse le dimanche d'aparavant le dit clot loué dix livres le tout faisant vingt cinq livres et encore a la charge qu'il soit dit pour ladite dame un obit dans l'octave du St Sacrement et récommandé par Mr le Prieur le dimanche d'aparavant, le reste est laissé a la bonne volonté de Mr le Prieur, et après avoir été fait lecture a haute et intelligible voix du dit testament et prit communication d'icelui : Nous habitans soussigné sont unanimement convenu et demeuré d'accord qu'il étoit plus avantageux d'accepter la dite donation aux charges clauses et conditions portées audit testament : Laquelle nous n'acceptons néanmoins que franc et quitte de toutes dettes droits d'amortissemens et d'indemnités, et de tels autres droits que ce puisse être, et même quand il nous sera mis es mains de Mrs le Prieur, Sindic, et Marguiller une expédition en forme dudit testament soit par l'Exécuteur d'icelui ou l'héritier de la dite Dame, et a leur frais et pour y parvenir et en cas de refus donnons pouvoir aux Sindic et Marguiller de faire les poursuites nécessaires contre qu'il appartiendra, fait, délibéré convenu et accepté par nous habitans soussigné. f. Valmon Pr.-curé. Dampleu, Guillot, d'Altemirande, N. Berault sindic, C. Simon Panier marguiller, Cen-

sier, Hyacinthe Hutin, P. Carrier. J.L. Le-fèvre, Jean-Baptiste Chandelle, P Lemadre. »

Ainsi donc se passaient les assemblées communales au XVIII^e siècle dans une paroisse du Valois. Les trois ordres y étaient représentés, en tout 12 personnes. Le Conseil municipal actuel n'en comprend plus que dix.

Le clergé vient en tête avec Messire Valmont, le prieur-curé. Son séjour à Dampleux ne dura que de 1746 à 1754. A partir du 22 janvier de cette dernière année, il est absent; Messire Sauvel entre en fonctions vers le 29 mai. Durant l'absence, M. Boutivet, vicaire de Fleury, puis Maître Pommery, chanoine régulier Prémontré de Valsery, assurent le service. Ce dernier avait sans doute trouvé la paroisse à son goût, car, six ans plus tard, le 29 mai 1760, on le revoit à son tour prieur-curé de Dampleux et il y meurt à la veille de la Révolution, le 30 décembre 1786. Alors que trente personnes pour le moins reposent dans le sous-sol de l'église, lui, le pasteur, fut enterré dans le cimetière avec les plus simples de ses fidèles. C'est pour la période étudiée le seul prieur-curé de Dampleux qui s'éteignit dans sa paroisse. Mais il nous faut revenir à Messire Valmont, présent à l'acte de 1748, il écrivait fort négligemment et avec une propension marquée à la transcription phonétique des noms propres, ce qui bien souvent ralentit la lecture. Par bonheur, il passe souvent la plume à son clerc laïc Antoine Oudoux qui connaissait lui toutes les familles du pays et calligraphiait comme un maître d'école qu'il était.

La noblesse, au second rang, comptait trois représentants : Dampleu, Guilliot et d'Altemirande.

Celui qui signait « Dampleu » était le seigneur du lieu ; il n'était seigneur qu'en partie ; l'abbaye de Valsery exerçait les droits seigneuriaux sur l'autre partie. Ce devait être H. Gillet qui portait alors ce titre ; en tous cas il le portait en 1739 au moment où il fut témoin au mariage Despaigne-Fauveaux. Ses deux prédécesseurs, M. Donon de Chavre et M. de Montfort nous ramènent à M. de Bettancourt

dont je vous ai parlé au début de cette communication.

Le second Guilliot (L.-J.) avait été lui aussi témoin en 1739 au mariage Despaigne-Fauveaux. Il devait être apparenté avec Louis-François Guilliot, conseiller du roi et de son A. R. Mgr le duc d'Orléans, leur procureur aux Eaux et forêts et capitainerie des chasses du duché de Valois à Villers-Cotterêts.

Le troisième, d'Altemirande, au nom très méridional, époux de Catherine de la Chenaie, écuyer, était capitaine au régiment de Saint-Paul en 1708 lors du mariage Leporc-Patticier, signalé plus haut. Quelques années plus tard il était seigneur de Marizy-Sainte-Geneviève.

Huit membres du Tiers-Etat figurent à l'assemblée :

1° Nicolas Berault, le syndic, n'avait que 32 ans. Son père, originaire du diocèse de Saint-Flour, était de ces scieurs de long auvergnats qui descendaient de leurs montagnes vers les forêts du Nord; les Italiens ont aujourd'hui pris leur place. L'écrivain Henri Berault quoique lyonnais ne serait-il pas lui aussi d'origine auvergnate ?

2° Claude-Simon Pannier, 35 ans, marguillier en charge, appartenait à une vieille famille de tisserands établie dans la paroisse avant 1671. Les deux locataires de dame Marguerite le Porc étaient l'un, Pierre Pannier, son frère, âgé de 27 ans, et l'autre, Marguerite Pannier, sa tante, « ancienne fille », inhumée deux jours avant l'assemblée de 1748, à l'âge de 64 ans.

3° Censier était le receveur de la seigneurie de Dampleux.

4° Hyacinthe Hutin cumulait les fonctions de fermier de la ferme de Valsery et celles de receveur de l'abbaye qui pouvaient d'ailleurs se confondre. Ces deux receveurs n'étaient point natifs de Dampleux, aussi j'ignore leur âge.

5° Pierre Carrier ou Carrière, ouvrier de bois, avait quitté Saint-Jean-aux-Bois un peu avant 1720 pour prendre femme chez nous.

6° Jacques-Louis Lefebvre, 45 ans, sabotier, ancien marguillier.

7° Jean-Baptiste Chandelle, 35 ans, ouvrier de bois, et

8° Pierre Lemadre, 32 ans, autre ouvrier de bois, étaient trois enfants du village.

La seule famille encore existante est celle des Chandelle. Hélas ! d'ici quelques années, elle aura, comme les autres, disparu de la liste nominative des habitants de la commune.

De cette énumération un peu monotone, on peut du moins déduire que le brassage de la population française était déjà intense aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le texte du document que nous étudions nous en fournit un nouveau témoignage. Vous n'avez pas été sans remarquer qu'il est question d'un petit clos acquis de François Milcent. Or ce François Milcent était d'origine normande, comme M. de Valrozer, qui l'avait attiré dans notre Valois où il fit souche. Grâce à lui, nous pouvons préciser que M. de Valrozer était vraisemblablement originaire de la région de Saint-Hilaire du Harcouet, au diocèse d'Avranches.

Vous vous demandez sans doute si je suis parvenu à identifier cette maison à deux demeures de la rue d'En-Bas, dans les ormes, et le clos François Milcent de la rue des Vaches. Non, mais je crois l'identification possible le jour où M^e Briand, successeur de Me Martinet, aura le loisir de s'intéresser à cette recherche.

Le texte que je vous ai lu donne lieu à trois remarques de caractère linguistique.

Le pichet est une mesure de surface dont je n'ai pu encore déterminer la valeur : quelque membre de la Société sera peut-être plus heureux.

Le mot « detemptées » est mis pour « detentées » par suite d'une contamination analogique en songeant à « exemptées ». Le vrai mot « detentées » avec sa signification très précise de « possédées en fait », a disparu de la langue : je l'ai trouvé pour la dernière fois chez Boiste, lexicographe du début du XIX^e siècle. Le mot n'appartenait d'ailleurs pas au vieux langage français ; il fut, lors de son apparition, un de ces nombreux néologismes de la première conjugaison, la seule qui

s'enrichisse, si l'on peut dire, au détriment des autres. Sa formation diffère pourtant de celle des néologismes modernes. Alors que le fameux « solutionner » a pour base immédiate le substantif « solution », le néologisme défunt « détenter » découle directement du supin latin « detentum » et non de « detentio ». D'autre part, les causes de cette néoformation sont fort diverses. Pour « solutionner », la loi du moindre effort intervient : « résoudre » est un verbe difficile et combien en 1936 y a-t-il de Français pour connaître l'existence de ses deux participes passés « résous » et « résolu » ? « Absoudre » et « dissoudre » n'en possèdent plus qu'un seul ; l'autre est devenu un pur adjectif, voire un substantif avec un sens très spécial, apparemment assez éloigné du sens latin. Quant à « détenter » il avait été créé pour remplacer partiellement « détenir » qui implique une idée de contrainte, tandis que le nouveau verbe indique simplement une possession de fait laquelle naissait ici d'un acte de location. Cette tendance marquée de la langue à enfanter surtout des verbes en « er », se manifestait également en 1671. Le prier-curé d'alors employait exclusivement « ensépulcher » pour « inhumer ».

L'expression « cleric laïc » me semble digne d'être notée. Le mot « cleric » embrasse tous les gens d'Eglise et le mot « laïc » désigne tous ceux qui ne sont pas d'Eglise. Ils sont donc contradictoires : on ne peut être simultanément cleric et laïc. Nous sommes ainsi amené à conclure que dans l'expression envisagée, l'un des deux mots a subi un fléchissement sémantique et le cleric laïc était en réalité un laïc qui remplissait certaines fonctions inférieures du culte. Cette juxtaposition de deux mots qui paraîtraient devoir se fuir n'en demeure pas moins fort singulière.

Je m'excuse, Messieurs, de cette digression linguistique à laquelle se prêtait le texte que je vous ai soumis et je m'arrête pour rappeler en terminant qu'à la dernière séance M. le Président avait cité ces deux vers latins que j'ai eu plaisir à retrouver

dans le compte rendu publié par « L'Argus Soissonnais » :

*Nec minimum meruere decus vestigia graeca
Ausi deserere et celebrare domestica facta.*

C'est tout un programme et justement celui que je me suis tracé pour remplir mes derniers jours. Après avoir jusqu'ici appliqué mon esprit à toutes sortes de recherches « *vestigia graeca* », je veux à présent m'en tenir à célébrer les « *domestica facta* », les choses de chez nous, le passé de la petite commune forestière de Dampleux, qui semble oublié et que je voudrais ressusciter, si Dieu, comme disait le bon fabuliste de Château, me prête vie.

Dampleux, le 16 Novembre 1936.

R. LORTHIOY.

